

risme est grandement souhaitable. Le bill à l'étude cet après-midi prévoit des garanties de prêts à l'industrie touristique. Un autre facteur intéressant, c'est que les industries manufacturières pourront bénéficier de ces garanties de prêts. C'est très important, car lorsqu'une société s'établit dans une région désignée et peut réunir les 20 p. 100 de capital nécessaires, le gouvernement fédéral sera en mesure d'accorder une subvention atteignant 15, 20 ou 25 p. 100 du capital requis, mais la société doit trouver le reste. Elle doit s'adresser à la Banque d'expansion industrielle ou à d'autres prêteurs, dont les banques commerciales. Le bill à l'étude autorisera le ministère de l'Expansion économique régionale à garantir ces prêts. Autant que je sache, il pourra garantir la moitié de la mise de fonds provenant de prêts commerciaux.

Un autre aspect d'intérêt particulier, c'est qu'on va abolir le plafond qui s'appliquait aux subventions accordées par le ministère, fixé actuellement à 12 millions de dollars. D'aucuns pourront demander pourquoi il faut abolir le plafond quand on peut obtenir maintenant des subventions jusqu'à concurrence de 12 millions de dollars. Nous essayons d'encourager l'industrie de la pâte et du papier à implanter des usines dans différentes régions. Une très grosse usine à capacité de production de mille tonnes de pâte par jour emploierait 600 ou 700 personnes. En vertu de la loi actuelle, on ne peut accorder des subventions qu'aux usines qui emploient moins de 400 personnes. Le chiffre maximum de la subvention est de \$30,000 par emploi créé et ainsi une industrie qui pourrait obtenir 15 ou 18 millions à cause de l'importance de l'investissement qui serait peut-être de 100 millions de dollars, n'obtiendrait pas de prêt. Le plafond actuel empêche cette société de recevoir ce à quoi elle aurait droit s'il s'agissait d'une société moins importante.

Sauf erreur, le bill portera à 18 mois le délai accordé aux entreprises pour commencer la production. Je connais une compagnie à qui il a fallu près de 12 mois pour trouver les capitaux nécessaires et qui a eu des difficultés à respecter le délai actuel. Cette prolongation aura des effets particulièrement heureux. Personnellement, j'estime même que le ministère devrait également accorder ce genre de prestations aux compagnies de pâtes et papiers. Nous essayons d'encourager les industries de transformation dans de nombreuses régions, mais nous n'avons pas remporté les succès escomptés. L'industrie des pâtes et papiers donne de bons emplois et paye de bons salaires, et il est souvent possible d'améliorer le niveau de l'emploi dans ce secteur. En faisant bénéficier cette industrie de subventions pour la création de nouvelles usines et l'extension des installations existantes, nous pourrions créer des milliers d'emplois dans de nombreuses régions du Nord de l'Ontario. J'espère que le gouvernement envisagera cette possibilité.

Si je ne m'abuse, la loi actuelle régissant la désignation des zones spéciales peut satisfaire ce genre de garantie, mais il est très difficile pour les grosses sociétés qui comptent faire de grandes dépenses de deviner si le ministère va déclarer que la zone est une zone spéciale. On devrait prévoir ultérieurement que le ministère puisse appliquer les dispositions visant l'infrastructure aux sociétés de gazoducs.

[M Foster.]

Dans beaucoup de régions, nous avons de la difficulté à attirer l'industrie secondaire parce que nous n'avons pas de services publics comme le gaz naturel. Certains types d'industries, ainsi les pâtes et papiers, les usines de contre-plaqué et les sociétés minières, ne s'implanteront pas dans des régions dépourvues de gaz naturel.

Bien que ce bill ne renferme pas toutes les dispositions que je voudrais, il est bon. Certaines de ses dispositions, je crois, favoriseront l'établissement de petites entreprises canadiennes à capitaux limités. Comme le titre le dit, il amplifie et renforce les mesures de stimulation au développement régional au Canada.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, je veux féliciter les députés d'Algoma (M. Foster), de Rock Mountain (M. Sulatycky) et d'autres ministériels qui ont pris part au présent débat. J'imagine que tous ici ont hâte d'entendre le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault), qui était ici il y a quelques minutes, et d'autres députés de cette grande province de Colombie-Britannique qui fait face à d'énormes problèmes de chômage. Le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault) va sûrement avoir des recommandations à faire à propos de la désignation de Vancouver et d'autres zones urbaines de Colombie-Britannique, peut-être de la province tout entière, où sévit actuellement le taux de chômage le plus élevé au Canada après celui de Terre-Neuve, soit 8.6 p. 100 contre 5.6 en novembre 1969, soit une augmentation de 3 p. 100 en un an. Cela dit, le député voudra sûrement me poser une question.

**M. Perrault:** Le député veut-il donner à entendre que les chômeurs en Colombie-Britannique sont tous des autochtones? Le député devrait savoir que des milliers de ces chômeurs sont venus de tous les coins du pays et que c'est la raison pour laquelle nous devons combattre le chômage à la largeur du Canada, comme le ministre le fait si bien.

**M. Lundrigan:** Le député suggère que nous exportions de la Colombie-Britannique tous ceux qui n'y sont pas nés. Dans ce cas, peut-être devrions-nous renvoyer le premier ministre dans l'Est d'où il est originaire, et si c'est là ce qu'il suggère, je me ferais un plaisir de l'appuyer.

• (3.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, je me réjouis à l'idée d'entendre le député de Lanark-Renfrew, je crois, qui a interjeté quelques remarques tantôt, pendant l'intervention du député de Rocky Mountain (M. Sulatycky), et s'est demandé si cette région du pays, Rocky Mountain Mines, pourrait assurer la subsistance des chômeurs de sa région. Je suis convaincu qu'il verrait d'un très bon œil certains de ses gens quitter la vallée de l'Outaouais. Plusieurs députés, j'en suis certain, participeront au débat afin d'amener le ministère de l'Expansion économique régionale à repenser toute sa philosophie sur le développement régional. Ce ministère a été établi il y a un peu plus d'un an au moyen d'un bill qui donnait à son titulaire des pouvoirs plus étendus que ceux de tout autre ministre du gouvernement actuel.